

d'après la quotité des droits applicables aux machines à vapeur pour la navigation d'origine et de fabrication britanniques importées par les navires français.

Commerce.

New-York, 15 décembre.

(Correspondance particulière).

Les avis d'Europe jusqu'au 2 cotrant nous ont quelque peu surpris ici. On s'attendait généralement à des nouvelles défavorables du marché financier en particulier, mais on ne s'est pas encore rendu compte, de votre côté, de la portée des événements qui se déroulent ici. Le résultat de ces avis a immédiatement été de provoquer une amélioration dans les prix du coton, plus importante relativement que dans les taux du change, qui n'est guère plus facile aujourd'hui qu'au commencement de la semaine. Une remarque importante à faire : malgré la baisse apparente dans les cotes du Sud, les classifications françaises se payent relativement plus cher que celles de Liverpool, vu la rareté des sortes supérieures, et, en combinant tout, fret et change, il est impossible d'établir le coton, au Havre, plus bas qu'il y a deux mois. Les recettes diminuent rapidement; le déficit total dépasse aujourd'hui 350,000 B et atteindra d'ici à la fin de l'année des proportions plus importantes. La difficulté d'acheter le coton rondement existera toujours encore pendant quelque temps.

Voici nos derniers avis du Sud par télégraphie :

New Orléans, 14, marché ferme, prix irréguliers de 10 à 11 c. le middling à strict middling; ventes de la semaine, 75 mille B.; recettes 61,000 B brut, contre 91,000 l'an dernier.

Mobile, 13, ventes 5,000 B.; middling 9 3/4 à 10 c.

Post-scriptum. — Position politique la même; c'est-à-dire des plus mauvaises.

Rouen, 29 décembre.

Le marché de Rouen est depuis une quinzaine dans la même situation. Les prix des calicots restaient stationnaires. Les filateurs, en conséquence des avances obtenues par les cotons en laine, tenaient leurs prix très-tendus; plusieurs demandaient même de la hausse. L'indienne, la rouennerie et les mouchoirs de Bolbec étaient dans la même situation, toujours avec un assez grand nombre d'acheteurs.

Saint-Étienne, 30 décembre.

La situation de l'industrie rubanière ne s'améliore pas. Bien qu'à cette époque il y ait un temps d'arrêt dans la fabrique, cette année, les complications politiques ont aggravé le mal. Il y a stagnation complète dans les affaires. Outre qu'un grand nombre de commissions ont été annulées, il y a eu des laissés pour compte. Les chargements s'achèvent, mais de nouvelles commandes n'arrivent pas. Plusieurs fabricants ont déjà renvoyé leurs ourdisseuses, et beaucoup d'ouvriers teinturiers sont allés à Lyon où ils trouvent du travail. On attend des nouvelles favorables d'Amérique et on compte sur une reprise prochaine.

Tribunaux.

Une triste affaire s'est jugée dans la dernière session des assises de l'Yonne. Le prévenu est un nommé Laux, de Clamecy. Cet homme était accusé d'avoir volontairement et avec préméditation donné la mort à deux de ses filles, dont l'une, âgée de dix ans à peine, fut, en juillet 1857, précipitée par une fenêtre, et l'autre, en-

core plus jeune, jetée il y a deux ou trois mois dans un puits de 25 mètres de profondeur.

Soixante témoins ont été entendus. — Les débats ont duré deux jours. Enfin, dans la nuit de vendredi à samedi, le jury ayant porté un verdict affirmatif sur toutes les questions qui lui étaient posées, la Cour a condamné Laux à la peine de mort.

A la lecture de cet arrêt, Laux, âgé seulement de 40 ans, n'a manifesté aucune émotion.

FAITS DIVERS.

Une ronde de sûreté suivait silencieusement, une de ces dernières nuits, la rue Saint-Honoré, à Paris. Les agents aperçurent un homme accroupi dans la neige devant le magasin du sieur P..., fabricant et marchand de passementeries d'or et d'argent. Cet individu était un nommé S..., voleur émérite, depuis longtemps recherché sans succès; il s'occupait, au moyen du procédé dit à la trille, à ouvrir la porte de l'établissement. Telle était son application à sa besogne, qu'il se trouva entouré par les agents avant de les avoir aperçus. Force lui fut de se laisser prendre et emmener.

Des papiers recueillis sur le prisonnier ayant fait connaître qu'il avait son domicile aux Thernes, on s'y rendit le matin, et on fut tout surpris de voir un appartement élégant et confortable. S..., qui appartient à une bonne famille, qui a occupé de fort belles positions, et que ses vices ont entraîné sur la pente du crime, menait l'existence en partie double. Le jour, c'était un homme du monde, un dandy; la nuit, il changeait de costume et d'allures; muni de tous les instruments d'effraction, il exécutait des vols avec une audace et une adresse incroyables.

Dans son domicile, on a saisi une quantité prodigieuse d'objets de toute nature, dont il n'a pu indiquer l'origine. Les investigations terminées, il a été écroué à la prison du dépôt.

— Il y a huit jours, M. N..., l'un des principaux marchands de chevaux du quartier des Champs-Élysées, en rentrant le soir chez lui, constata que son secrétaire avait été ouvert avec une fausse clef, et qu'on lui avait dérobé une somme de 10,000 francs en billets de banque.

Il courut aussitôt déposer sa plainte chez le commissaire, et lorsque celui-ci lui demanda si ses soupçons ne se portaient pas sur quelqu'un, M. N... fut obligé de désigner son propre frère.

Dès le lendemain, M. le commissaire fit venir celui-ci, qui protesta si bien de son innocence et joua si bien l'indignation, que le magistrat fit des reproches à M. N... sur la légèreté avec laquelle il avait porté une semblable inculpation.

Cependant, à quelques heures de là, M. N... était informé par un sergent de ville que, la veille, à onze heures du soir, il avait remarqué son frère entrant fortuitement et sortant de même de sa maison, dont depuis longtemps il avait cru devoir lui interdire l'entrée.

Puis le limonadier du Rond-Point lui envoya avis que son frère venait de solder d'un seul coup une note de 600 francs, et avait paru dans son établissement tout de neuf habillé.

Les doutes n'étaient plus possibles, M. N... alla en conférer avec un cousin qui lui dit :

« Les voleurs sont généralement lâches : allons chez lui, faisons lui peur, il avouera. »

C'est ce qui arriva. Menacé de deux pistolets non chargés, le coupable confessa son crime et se jeta à genoux; puis il retira de la coiffe de son chapeau 3,800 francs; c'était tout ce qui lui restait de son vol : en trente-six heures il avait dépensé le reste.

Son malheureux frère lui donna 100 francs et

lui laissa la liberté avec le conseil d'en profiter au plus vite.

— On lit dans le Napoléonien de Troyes :

« Nous sommes en mesure de rectifier et de compléter quelques-uns des détails publiés par le Droit. »

Ce n'est pas sous le nom de Matricou, mais sous celui de Mabricou que Jud s'est inscrit lui-même sur le registre de l'hôtel du Mulet, à Troyes, se donnant pour un voyageur de commerce.

Dans la journée du 5 décembre, M. Poinso, par une étrange fatalité, descendit à l'hôtel du Mulet pour y attendre la train de 10 heures 28 minutes du soir.

Nous disons : par une étrange fatalité, parce que lors de ses voyages précédents, M. Poinso avait toujours pris la voiture de Chaource, qui s'arrête à un hôtel de la ville, l'hôtel Saint-Laurent, et que le 5 décembre il a pris la voiture de Tonnerre, passant par Chaource, qui dépose ses voyageurs à l'hôtel du Mulet.

M. Poinso avait d'ailleurs l'habitude, toutes les fois qu'il passait à Troyes, n'y restait-il que quelques heures, d'y rendre des visites à des personnes de sa connaissance. Le 5 décembre, il ne fit aucune de ces visites.

En quittant l'hôtel du Mulet, le 5 au soir, Jud avait annoncé en effet qu'il reviendrait sous peu, et il y laissa une valise en cuir, qu'il reprit le 7, lors de son départ définitif. Quelques jours après, lorsque la police de Troyes eut connaissance des diverses circonstances du séjour du prétendu Mabricou à l'hôtel du Mulet, une perquisition minutieuse fut pratiquée dans la chambre qu'il avait occupée et y fut une découverte qui jeta un grand jour sur cette affaire ténébreuse. Derrière un meuble on trouva une chaîne de gendarmerie (menotte) en partie brisée, celle qui avait servi à attacher les mains de Jud dans la prison de Ferrette, et dont il s'était débarrassé dans la nuit du 27 au 28 novembre. Dès lors on avait la presque certitude que l'assassin du malheureux président était le même que l'assassin du Russe Heppi. »

— On lit dans la Sentinelle du Jura :

« Un malheureux menuisier français, du nom de Valé, est arrivé ces jours-ci, les pieds gelés, se traînant sur les genoux et les mains, à la petite auberge dite le Tabagnoz, située à l'extrémité de la vallée des Dappes, près le département de l'Ain. — Il vient de Genève où il a été chercher du travail. N'en ayant pas trouvé, il s'était mis en route pour rentrer en France, se dirigeant tant bien que mal vers la frontière, lorsqu'il rencontra deux Suisses qui, prétendant le mettre dans la bonne voie, le conduisirent dans les montagnes couvertes de neige et l'y abandonnèrent, après lui avoir indiqué un chemin impossible qui, disaient-ils, devait le conduire directement à Lons-le-Saunier. Ce ne fut qu'au bout de neuf heures que le pauvre Valé, trop crédule, aperçut enfin l'auberge où il est encore dans un pénible état. »

— Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, qui vient de mourir, était né le 15 octobre 1795; il monta sur le trône à la mort de son père, le 7 juin 1840.

Le 29 octobre 1825, Frédéric-Guillaume avait épousé la princesse Elisabeth de Bavière, dont il n'eut point d'enfants. On sait que depuis la fin de 1858 une grave maladie l'avait mis hors d'état de tenir les rênes du gouvernement, et lui avait fait confier la régence à son frère Frédéric-Louis-Guillaume, prince de Prusse.

Le nouveau roi, né le 22 mars 1797, a épousé, le 11 juin 1829, Marie-Louise-Auguste-Catherine, fille de feu le grand-duc de Saxe-Weimar, dont il a deux enfants : Frédéric-Guillaume-

tout de suite et de sa propre bouche qu'il l'avait délaissée. Il ne tarda guère à lui faire cet aveu, en lui exprimant quelques regrets d'un air assez contraint, lui représentant l'impossibilité de la prendre pour femme dans un moment où ses affaires étaient tout à fait dérangées, et m'abandonna avec une joie visible tous ses droits sur son enfant. J'ai aimé Oscar de tout mon cœur et je l'ai élevé de mon mieux; je ne crains pas le compte que j'aurai à en rendre un jour.

Alexandre lui serra chaleureusement la main, et le pasteur poursuivit :

Marie continuait de mener une existence paisible auprès de son père, et elle recevait souvent des nouvelles d'Oscar. Au bout d'un an, la santé du major s'altéra d'une façon très-grave; ses anciennes blessures le faisaient beaucoup souffrir, et il alla consulter un médecin habile de Berlin. C'est dans cette capitale que Marie fit la connaissance du comte Schlettendorf; séduit par sa beauté, par le charme de sa personne, par les trésors de douceur et d'affection qui se révélaient en elle, il lui offrit son cœur et sa main. Elle aussi était captivée par les manières nobles et franches du comte, si différentes de celles de son séducteur; néanmoins elle refusa : elle jugeait que sa faute la rendait indigne d'un tel homme. Mais Schlettendorf ne se découragea point; il lui amena sa petite fille, et Marie, qui avait résisté avec constance aux prières du père, se sentit faiblir lorsque l'enfant lui dit : « Je n'ai pas de mère; oh! de grâce, deviens la mienne! » Elle réfléchit combien il lui avait été fatal à elle-même d'être privée de la sollicitude maternelle; elle songea à son propre enfant, à qui Dieu avait accordé l'affection de cœurs sensibles, et elle résolut de rendre à la fille du comte ce que nous faisons

Nicolas-Charles, né le 31 octobre 1831, et Marie-Louise-Elisabeth, née le 3 décembre 1838.

L'aîné de ces enfants, le prince Frédéric-Guillaume, aujourd'hui prince royal, a épousé, en 1857, la princesse Victoria, fille aînée de la reine d'Angleterre.

Une feuille supplémentaire du Moniteur prussien déclare que le nouveau roi prend les rênes du gouvernement sous le titre de Frédéric-Guillaume V.

Mardi matin, de deux à trois heures, a éclaté dans le vaste établissement de M. Hopps, ébéniste à Londres, un incendie qui a coûté la vie à trois personnes. M. Hopps, sa femme, sa fille, M. et Mme Hibett, réussirent à s'échapper; mais ils laissèrent au second étage trois enfants qu'il fut impossible de sauver à cause de la violence du feu.

Avant qu'on pût se croire maître de l'élément destructeur, la maison et les bâtiments contigus étaient en ruines. On s'est ensuite livré à des recherches qui ont amené la découverte du corps de Sarah Hopps, âgée de douze ans, d'Elisabeth Hopps, huit ans, et de Henry Hopps. L'établissement de M. Hopps n'était pas assuré.

Nana-Sahib était mort; les Anglais l'avaient depuis longtemps enterré, et on commençait à se remettre, à Londres et à Calcutta, de la terreur qu'il avait inspirée. Il paraît, au contraire, que Nana se tient l'arme au bras sur la frontière de l'Inde et du Thibet, avec 3 ou 4,000 partisans et des richesses immenses, qui lui permettront de lever rapidement une armée nombreuse.

Le correspondant du journal le Nord rapporte le fait suivant, qui s'est passé récemment à Saint-Petersbourg :

« Un haut fonctionnaire, M. M..., qui a pris une part considérable aux travaux des commissions pour la rédaction du projet d'émancipation des serfs, et a toujours agi dans un sens libéral, vient de recevoir une marque de sympathie d'un inconnu, qui sera certainement approuvée de tout le monde. Un de ces soirs on lui apporte un grand paquet cacheté, avec l'inscription : en mains propres, très pressé. Le porteur s'était retiré sans rien dire. Ce paquet contenait une somme de 50,000 roubles (200,000 fr.) en obligations à 5 pour cent, et une lettre où l'inconnu prie M. M... de vouloir bien accepter ce don comme un gage de ses sentiments d'admiration et de respect pour ses éminents services rendus à la cause de la liberté des serfs. »

« Je suis riche, dit l'inconnu dans sa lettre, et vous, vous n'avez pu soigner vos affaires, et en vous consacrant tout entier aux affaires politiques; acceptez donc ce don au nom de vos enfants. Vous deviez le recevoir après ma mort. Vous apprendrez mon nom quand je ne serai plus de ce monde. Cela arrivera peut-être bientôt, car je suis vieux déjà. »

Malgré toutes les recherches, on n'est pas parvenu à découvrir d'où pouvait venir ce don généreux.

La lettre et les obligations furent présentées au chef supérieur, et celui-ci en a référé à l'empereur. Sa Majesté fit répondre qu'elle ne voyait aucune raison pour que ce don, si délicatement offert, fût refusé. »

LE CHRIST DE MICHEL-ANGE.

Au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, l'Italie se ressouvint tout à coup qu'elle avait été païenne; elle rechercha ses vieilles traditions, fouilla son sol, poussière humaine saturée de chefs-d'œuvre, et fit jaillir à la lumière les Apollon, les Diane, les Vénus, les Cupidon, endormis d'un sommeil de mille ans. — En même temps parurent des artistes merveilleusement organisés

» Six mois auparavant, notre cercle restreint s'était encore accru par l'arrivée d'un jeune officier polonais, événement qui avait fait sensation dans la petite ville. Suivant les uns, c'était un réfugié, un malheureux proscrit; d'autres prétendaient qu'il recevait une pension du gouvernement prussien et que cet endroit lui avait été assigné pour résidence. Je crois tout simplement que le hasard l'y avait amené et que la beauté de Marie l'y retint. Il m'avait déçu de prime à bord, et l'élégance de ses manières ne parvenait pas à me ramener, à me faire fermer les yeux sur une insensibilité qui perceait souvent à travers ses plaisanteries. Mon opinion n'était partagée ni par Marie ni par son père, tout entiers sous le charme du Polonais. Il en résulta un peu de refroidissement entre nous : le comte Kielsky allait tous les jours chez M. de Rabenau, et moi, qui n'aimais pas sa société, je m'y montrais plus rarement. Dispensez-moi du récit de ce qui arriva bientôt; vous pouvez vous figurer comment cette jeune fille aimante et crédule, privée des avis d'une mère attentive, devint la victime de ce séducteur raffiné. Il lui promettait de l'épouser, et il exigeait d'elle qu'elle cachât soigneusement leur liaison à son père. Leurs entrevues secrètes contribuèrent beaucoup à la chute de Marie. Quel jour terrible que le jour où elle s'aperçut qu'elle était déshonorée aux yeux du monde! Je n'oublierai jamais l'explosion de désespoir avec laquelle elle tomba à mes pieds pour m'avouer sa faute. Son séducteur avait quitté la ville au premier mot qu'elle lui avait dit de ses inquiétudes. Le major ignorait tout, et, je le confesse à l'honneur de Marie, ce n'était pas son propre malheur, sa propre honte qu'elle déplorait, mais la douleur de son père qu'elle aimait par-dessus tout.

« — Livrez-moi au mépris, à la misère, aux sarcasmes des hommes, s'écriait-elle, mais sauvez mon père de la honte et sauvez-moi de sa malédiction. L'honneur est tout pour lui, et s'il apprend que sa fille est tombée si bas, il en mourra de chagrin, je le sais. »

Je sentis qu'elle avait raison, et sa profonde affliction me déchira le cœur. Dieu est plus miséricordieux que les hommes pour ces fautes-là comme pour les autres. Je savais qu'aux yeux du monde la faute de Marie rejallirait sur son père, qu'on ferait sentir au major qu'une tache souillait son nom. Je renvoyai donc l'infortunée chez elle, en lui promettant de chercher les moyens de tenir l'affaire secrète. J'y avisai avec ma sœur, qui vivait chez moi, et nous convinmes de ne rien dire à Rabenau. Le chagrin de Marie et son état avaient pâli ses joues et terni l'éclat de ses yeux, et son père, inquiet pour sa santé, me permit de l'emmener pour quelque temps en Thuringe, où l'air pur et vif des montagnes la fortifierait, disions-nous. Elle parvint à cacher sa faute à tous les yeux, et nous partîmes. C'est à Eisenach que son enfant vit le jour. Quelques semaines après sa naissance, nous le primes, Marguerite et moi, sous notre protection, et nous jurâmes à la jeune mère désolée de lui tenir lieu de parents. A peine remise, elle repartit pour la Silésie. Elle perdit dès lors le gai sourire de la jeunesse, mais son père ne soupçonna jamais pourquoi. Il continua de l'entourer d'amour et de soins, et d'être fier d'elle comme par le passé.

» J'étais parvenu à découvrir la résidence de Kielsky, et j'avais obtenu qu'il vint voir Marie à Eisenach après la naissance d'Oscar. Je ne faisais pas le moindre fonds sur son honneur; mais je pensais qu'il valait mieux qu'elle apprit

pour Oscar. — Vous savez comment elle a rempli ce devoir. — D'un autre côté, son père lui disait : « Si tu veux que je meure tranquille, ne me refuse pas la certitude de te laisser sous la protection d'un tel mari. » Ces prières firent le reste, et elle devint la comtesse Schlettendorf.

» Son père mourut avant le mariage, et elle me légua son petit patrimoine afin que je pusse en disposer en faveur de son fils. Mais, il y a quelques années, je reçus la visite de Kielsky; il se disait dans un extrême embarras d'argent, et venait me demander l'adresse de Marie, sachant qu'elle avait hérité de deux à trois mille thalers. Cette démarche m'effraya; je compris que, s'il apprenait son brillant mariage, il la persécuterait pour lui extorquer de l'argent. Je n'avais que trop bien pénétré la bassesse de cet homme. Je donnai donc, pour sauver la mère, la fortune de l'enfant. Kielsky accepta et ne chercha point à en savoir davantage; il crut que je voulais simplement préserver Marie du danger d'une nouvelle séduction.

— Est-il possible! s'écria le baron indigné, et un pareil scélérat demeure impuni?

(La suite au prochain numéro.)

En vente au bureau du journal : DEUX DISCOURS SUR L'ÉDUCATION POPULAIRE PAR A. FAIDHERBE. Prix : 25 centimes.

pour et dant, large p tamme Michel piré de conser part, la plus mieux auquel de sa Sur et la fo temps mable chair Le con seul des ma tre. L les so jeine seur d que to semble avec te grés d Dans tête est invisib yeux n n'a pl face re l'huma fondre adorab passio Devant un frèr monde froyabl cri don ombres serene Désir Ange, exami posée d'Ange teurs. le roi e de 500 seur d fut ref Jusq gardé Ajour sollicit photog l'un d Bingham M. Lep splend bre d'e sera-ce consola fidèlem de cell d'elle e de vou M. l La p vous s vous s M. l La p Parfait En v et à de avec ur lants, e lion de l'adres DRAP Drap n Drap n Amazo Cachem Drap ci Drap it Cuir-la Qualité Drap b coul Velour N. B convien